



APPEL AUX PARENTS ET AUX ANCIENS

Comme décrit précédemment, dans l'après-midi du **19 mars 2010**, nos étudiants de rhéto pourront **rencontrer des professionnels** de différents secteurs. Les élèves qui auront choisi auparavant un domaine dans lequel ils souhaitent entreprendre des études supérieures, auront ainsi l'occasion d'échanger avec des professionnels de terrain sur leurs activités, leurs perceptions du monde du travail,...

Par ailleurs, **tout au long de l'année scolaire**, nos élèves auront aussi l'occasion de vivre deux "journées de terrain". En fonction des demandes des rhétoriciens, le bureau 5-6 fournira à chaque élève les coordonnées d'un professionnel qui a accepté d'accueillir un de nos étudiants sur son lieu de travail. Contact sera alors pris pour arrêter les modalités pratiques de la rencontre.

Pour que ces deux initiatives puissent aboutir, nous faisons appel à toutes les bonnes volontés. Si vous êtes disposé(e) à venir expliquer votre métier à nos étudiants le vendredi 19 mars 2010 après midi et/ou à accueillir un de nos rhétos sur votre lieu de travail pour une journée découverte, merci de remplir le talon ci-dessous et de le retourner à l'attention de :

**Mademoiselle Christelle Greffe
Collège Saint-Barthélemy (bureau 5-6)
31, rue Hors-Château
4000 Liège**

Vous pouvez aussi joindre directement le bureau 5-6 par téléphone (04/250.78.35) ou par mail (niveau56@saintbar.be).

D'avance, un énorme merci de notre part, mais aussi, anticipativement, de la part de tous les étudiants que vous rencontrerez ou que vous accueillerez et pour qui vous tracerez, l'espace d'un jour, les pistes d'un projet de vie essentiel.

L'équipe du Niveau 5-6

TALON REPONSE OPERATION CARRIERES

Madame/Monsieur :

Adresse :

.....

Téléphone / GSM :

Adresse mail :

En tant que : Parent d'élève / Ancien(ne) élève (biffer la mention inutile)

Profession :

- ACCEPTE DE VENIR DONNER UNE INFORMATION SUR LEUR PROFESSION LE 19 MARS 2010 de 14 à 16h.
- ACCEPTE DE PRENDRE EN CHARGE UN/UNE ETUDIANT(E) DE RHETO SUR MON LIEU DE TRAVAIL.
Jour(s) qui me convien(nen)t le mieux : lundi – mardi – mercredi - jeudi - vendredi